15 août – Fête de l'Assomption

TRAITE DE PIERRE

Jean Bougler, moine bénédictin du XVIe siècle, aurait-il pu prévoir que son projet artistique serait confirmé quelques siècles plus tard par **les déclarations dogmatiques des papes sur l'Immaculée Conception et l'Assomption de Marie**?

Le Monastère bénédictin à Solesmes est situé sur les rives de la Sarthe, près du Mans en France. Il suffit de pénétrer dans le cloître de l'église Saint Pierre construite sur un plan en croix latine pour y découvrir la perle de la Renaissance du début du XVIe siècle. À gauche, dans le transept nord les visiteurs sont captivés par une belle chapelle ou, comme le disent les moines, la chapelle de Notre-Dame la Belle. Plus de 100 figures de pierre représentent quatre scènes symboliques de la vie de Marie : l'endormissement, la mise au tombeau, l'assomption et le couronnement.

Nous sommes en 1525. Moins de 10 ans se sont écoulés depuis la critique de l'Église catholique formulée par Martin Luther. Dom Jean Bougler ("Dom" est le titre donné aux moines de certaines congrégations, dérivé du latin *dominus* - seigneur), prieur du monastère bénédictin de Solesmes, il gère les biens de la congrégation. Il est diplômé d'universités parisiennes, docteur et enseignant en théologie. De par ses rencontres régulières avec des théologiens et humanistes de la France de la Renaissance, il était bien préparé non seulement à diriger une communauté de religieux, mais également à défendre l'Église contre les erreurs théologiques. La Belle Chapelle en l'honneur de la mère de Dieu décorée de sculptures en est la confirmation.

Dom Bougler a pressenti qu'à l'ère de la Réforme, le culte de Marie était particulièrement menacé. Il a glorifié la mère de Dieu, qui pendant des siècles a été un symbole de l'Église-mère et un exemple pour chaque chrétien. C'est ainsi qu'est né le traité marial de pierre. On ignore qui a créé pendant 28 ans cette œuvre raffinée. Peut-être des sculpteurs italiens qui parcouraient la France à cette époque. Ou un artiste local. Les historiens de l'art n'ont pas réussi à lever le doute.

Une fois encore, nous vivons aujourd'hui la solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Les chrétiens la célèbrent depuis le Ve siècle et les théologiens des époques précédentes insistaient dans leurs écrits sur l'Assomption, privilège de Marie. Ils prétendaient que Marie n'a pas connu de mort physique. "Elle s'est endormie" et a été enlevée au paradis avec son corps et son âme. Puisque Dieu a donné à Marie l'Immaculée Conception - une existence sans péché, Elle ne fut pas soumise à la loi de la mort. De plus, le corps de Marie, duquel le Christ avait pris sa nature humaine, ne devait pas non plus souffrir la dégradation. Si le mystère de la résurrection et de l'Assomption est prévu pour toute l'humanité, il n'est pas contradictoire de croire que le Christ Seigneur l'a avancée pour sa Mère.

À Solesmes, la Dormition de Marie est en réalité une réplique de la mise au tombeau du corps de Jésus-Christ. C'est une œuvre d'art théâtrale particulière dans laquelle la tristesse du tombeau de notre Seigneur fait place à un sentiment de paix, d'angélisme et de contemplation du visage de Marie. L'artiste, à partir d'une pierre froide, a fait ressortir des figures d'apôtres, pleines d'harmonie et de mystère. De leur regard d'adieu ne découle pas un sentiment de résignation, mais plutôt d'espoir.

Assomption - les personnages sculptés dans la pierre racontent une histoire extraordinaire : Marie, accompagnée de huit apôtres et d'un moine, soutenue par son fils, est soulevée au-dessus de la terre. À gauche, au pied de l'Assomption, probablement Dom Bougler à genoux et à droite, une harpe à la main, le roi David. Des anges soutiennent le couvercle du sarcophage dans lequel avait été précédemment déposé le corps de Marie, et la Fille de Sion glorifiée se lève vers le ciel. À Solesmes, nous rencontrons une représentation très originale de l'Assomption : Marie ne siège pas sur un trône, mais le Christ lui-même la présente à la gloire de Dieu. Dom Jean Bougler a ainsi confirmé sa profonde foi et sa piété mariale, grâce auxquelles la Belle Chapelle est devenue depuis des générations une forme de réflexion théologique silencieuse et imagée. Le 1er novembre 1950, le pape Pie XII, a estimé utile de proposer une définition plus précise dans la constitution apostolique *Munificentissimus Deus* « *La Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des Seigneurs, victorieux du péché et de la mort* ».

C'est pourquoi, selon les récits, les apôtres ont trouvé des fleurs dans le tombeau de Marie à la place de son corps. En mémoire, dans certains pays (dont la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne et l'Allemagne, en Bavière), la dévotion populaire a donné à l'Assomption le nom de Notre-Dame de l'Herbe, et les fidèles apportent à l'église ce jour-là des fleurs, des herbes et des épis de blé. La bénédiction de ces dons inhabituels explique le sens même de cette coutume: "*Dieu, béni les jeunes pousses de céréales, les graminées et les herbes aromatiques de cette année. Protège-les de la destruction afin qu'ils puissent servir à la santé des humains et des animaux.* "

Tous les jours, il nous arrive de penser au passé et au présent. Mais aussi au futur. Nous prévoyons de consulter un médecin, des réunions de famille, des voyages pendant les vacances; des tâches pour le lendemain, pour les jours prochains, les mois et les années à venir. L'Église, glorifiant Marie, Mère de notre Sauveur, nous invite à réfléchir à notre avenir dans la perspective de l'éternité car nous avons également devant nous la participation à la résurrection du Christ. Voici la bonne nouvelle: nous attend le plus grand Don que Marie ait fait au monde. C'est Jésus Christ, notre Espérance.

Père Roman Chromy
Conseiller spirituel de la coordination Europe de VMI

Assomption 2018 à Potaczkowa (Pologne)

Abiaz
Judith
Heller.
Assuer?